

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****RESTORESENSOR****Système implantable rechargeable de
neurostimulation médullaire****Avis de radiation****LPPR****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 20 janvier 2026**

Faisant suite à l'examen du 20 janvier 2026, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 20 janvier 2026

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société MEDTRONIC France SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de système implantable rechargeable de neurostimulation médullaire RESTORESENSOR détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3451163	Neurostimulateur médullaire, MEDTRONIC, RESTORESENSOR, système complet et accessoires	37714 + accessoires
3498182	Neurostimulateur médullaire, MEDTRONIC, RESTORESENSOR, renouvellement	37714

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

RESTORESENSOR, 20 janvier 2026

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr